

Philippe De Backer (Open Vld) «On simplifie les règles, on renforce les contrôles»

LES PHRASES CLÉS

«J'ai reçu le vendredi un coup de téléphone de la part de Gwendolyn Rutten qui me dit: 'C'est toi!' À nouveau, le choix a été vite fait.»

«L'économie numérique apporte son lot de possibilités, mais aussi de questions.»

«L'annualisation du temps de travail est une bonne mesure.»

CV

Né le 4 décembre 1978 à Ekeren (Anvers).

Titulaire d'un doc-

torat en biotechnologie (Université de Gand) et d'un MBA (Solvay Business School).

Parlementaire européen de 2011 à 2016.

Secrétaire d'État depuis le 2 mai dernier.

INTERVIEW

BENOÎT MATHIEU

Il lève la tête vers le sommet de la massive tour des Finances, qui marque Bruxelles de sa silhouette un brin pataude. «Mes nouveaux bureaux, rigole-t-il. Cela change des locaux exigus et obscurs du Parlement européen.» Direction le huitième étage, où le nouveau venu du gouvernement fédéral a posé ses valises.

Mais qui est donc Philippe De Backer (Open Vld), qui succède à Bart Tommelein dans le costume de secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie privée et à la Mer du Nord? Comment la politique lui est-elle tombée sur le dos?

Vous qualifiez votre parcours politique de particulier. Pourquoi?

Il est un peu différent de la plupart des hommes politiques. Je me souviens d'une discussion franche que j'ai eue avec mon père, lorsque j'avais 17 ans. J'étais très intéressé par la science, mais aussi par les questions de société. Devais-je opter pour la filière scientifique, ou plutôt pour le droit? Mon intérêt pour la science l'a emporté et je n'ai jamais regretté ce choix; j'ai même poussé mon parcours jusqu'au doctorat. J'ai étudié la biotechnologie à Gand.

Et votre thèse portait sur quoi?

Le cancer. L'idée était de comparer les différences entre cellules de bactéries, plantes, rats et humains, dans la façon dont elles se divisent. Afin de mieux comprendre le développement du cancer.

Tout en étant déjà actif en politique?

Oui, j'étais membre du mouvement libéral étudiant et ai siégé deux ans au conseil d'administration de l'université. Puis j'ai présidé les Jeunes Vld. En 2009, Karel De Gucht et Guy Verhofstadt m'ont demandé de me présenter sur la liste européenne, où j'étais premier suppléant. Après mes études, je me suis lancé dans le secteur privé, en quittant mes responsabilités politiques, notamment dans la commune de Kapellen, au nord d'Anvers. Je suis parti travailler au Luxembourg. Dans une institution publique, en tant que responsable de la commercialisation des brevets. Et dans un fonds d'investissement, où j'étais chargé de dénicher des entreprises dans lesquelles investir. J'ai beaucoup voyagé en Europe et ai énormément appris.

Et en 2011, la politique vous rattrape.

Il s'est passé beaucoup de choses en 2011! Je me suis marié. Et Dirk Sterckx a renoncé à son mandat de député européen. En tant que premier suppléant, j'ai donc eu l'opportunité d'entrer, à 32 ans, au Parlement européen. Le genre de chance qui ne passe qu'une fois dans une vie; le choix a été vite fait. Je me suis essentiellement consacré au transport, notamment au «quatrième paquet ferroviaire», ainsi qu'au financement des PME. Le parti m'a donné l'opportunité de me relancer en 2014, à nouveau en tant que premier suppléant. Je me souviens qu'il a fallu attendre jusqu'à quatre ou cinq heures du matin pour être certains que l'Open Vld décroche un troisième siège au Parlement européen. Et là, Karel De Gucht a renoncé à siéger. J'ai donc pu continuer à travailler sur les mêmes sujets, en ajoutant le dumping social et en intégrant le comité industrie et énergie. C'est en lien avec mes compétences actuelles, ces matières ne sont

donc pas nouvelles pour moi.

En parlant d'opportunités uniques: fin de semaine passée, vous recevez un appel de votre présidente de parti.

Suite à la démission d'Annemie Turtelboom et de son remplacement par Bart Tommelein, j'ai reçu le vendredi un coup de téléphone de la part de Gwendolyn Rutten qui me dit: «C'est toi!» À nouveau, le choix a été vite fait. J'adore le Parlement européen, mais on me donnait l'opportunité d'exercer un mandat exécutif. Tout s'est enchaîné très vite et le lundi, je prêtai serment devant le Roi. Il a fallu tout régler en un week-end.

Vous prenez le train en marche.

Ce gouvernement a déjà annoncé beaucoup de choses, mais il en reste pas mal à mettre en œuvre. Prenez la lutte contre le dumping social, qui touche différents secteurs comme le transport, la construction et, de plus en plus, les services – ce sont surtout les PME qui souffrent du non-respect des règles. Ma priorité, c'est tout d'abord de renforcer le contrôle, et de veiller à ce que les règles européennes soient effectivement appliquées ici, en Belgique. Tout en travaillant à une meilleure collaboration et à l'échange de données entre les différents services qui peuvent opérer des contrôles. Il faut pouvoir analyser: quels sont les pays qui recourent le plus au détachement de travailleurs et ceux où il y a le plus d'infractions? Ma conviction

est qu'il faut pouvoir construire une base de données à l'échelle européenne, afin de vérifier si les cotisations sociales sont bien payées dans le pays d'origine. Et si les Vingt-huit ne réussissent pas à se mettre d'accord, nous devons avancer quand même et passer par des contacts bilatéraux.

Les syndicats et la gauche reprochent à ce gouvernement de consacrer plus de moyens à la lutte contre la fraude sociale que fiscale.

Fiscale ou sociale, ce gouvernement s'attaque à la fraude. De manière équilibrée. Avec un credo: les règles doivent être respectées. Et parce que la réglementation peut être complexe et la fiscalité, très lourde, il essaie en même temps de simplifier les règles du jeu tout en accordant une bouffée d'oxygène, via la baisse des charges. C'est très libéral, comme politique: on simplifie les règles tout en s'assurant qu'elles soient correctement appliquées. La situation est comparable à ce qui a été fait dans l'horeca. Flexi-jobs et diminution des charges d'un côté et renforcement du contrôle via la boîte noire. C'est une offre politique très complète.

La vie privée fait également partie de vos attributions.

Nos sociétés se transforment. L'économie numérique apporte son lot de possibilités, mais aussi de questions. Qui peut collecter des données, et lesquelles? Surtout, qui peut avoir accès à ces données et à quelles fins? Une directive européenne vient d'être votée

et il va falloir l'implémenter. Mais pour cela, il est d'abord nécessaire de réformer, dans les semaines à venir, la Commission vie privée. J'estime qu'il faut donner plus de contrôle aux citoyens eux-mêmes, afin de voir quelles données ils choisissent de partager, ou pas. Dans le domaine de la santé, par exemple, certains patients sont prêts à le faire. Il faut sensibiliser les gens et leur donner l'opportunité de savoir quelles sont leurs données qui figurent dans des bases de données et qui les utilisent. Et qu'ils puissent choisir ce qu'ils souhaitent partager et quelles sont les conséquences de ce choix. De cette façon, on arrivera à sortir du débat «protection de la vie privée versus économie ou sécurité». C'est aussi une approche très libérale: au final, les individus ont le choix. Vous voyez, il y a pas mal de choses à faire dans le cadre de ces compétences.

Et la mer du Nord?

Il s'agit d'une compétence très intéressante. Il n'y a pas que la question maritime. Les chantiers sont nombreux. Prenez l'énergie: il apparaît qu'il est de plus en plus important d'être connectés aux autres pays. Et que l'éolien offshore doit être intégré dans le

processus de transformation énergétique, de manière durable et économiquement faisable. Je devrai également veiller au développement de l'aquaculture.

Vous comprenez la grogne sociale qui se cristallise autour de l'annualisation du temps de travail et les 45 heures?

Je trouve cela étrange. Ce projet répond à une demande de mieux gérer l'équilibre entre la vie privée et le travail. Et maintient la limite des 38 heures par semaine; les syndicats sont en train de mentir à ce sujet. L'annualisation du temps de travail est une bonne mesure, cela donne aux deux parties, employeurs et employés, l'occasion de se mettre à table et de discuter de flexibilité. Et là, il y a un vrai travail pour les syndicats: le dialogue doit démarrer dans les entreprises pour voir comment organiser cette flexibilité.

N'aurait-il pas fallu se concerter avec les syndicats avant d'imposer la mesure?

J'ai beaucoup de respect pour la concertation sociale. Mais le gouvernement a été élu et à un moment, c'est à lui qu'il revient de trancher.